

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

N° 365.454

4. — AUTOMOBILISME.

Disposition nouvelle des organes moteurs pour motocycles.

M. FRANCISQUE CROIZIER DE RONZIÈRE résidant en France.

Demandé le 21 avril 1906.

Délivré le 27 juin 1906. — Publié le 8 septembre 1906.

La présente invention a pour objet une disposition nouvelle des organes moteurs pour motocycles, et elle porte essentiellement : sur le mode d'attache du moteur, sur l'allumage par magnéto et sur la combinaison nouvelle de certains organes. Ces particularités seront mieux comprises en se référant au dessin ci-joint qui représente le dispositif moteur monté sur le cadre d'une bicyclette.

*A* est le cylindre du moteur, ajusté sur un carter *B* qui renferme la bielle motrice et l'arbre *C*. Une des caractéristiques de ce moteur est que la bielle attaque l'arbre sur un rompu à grandes portées et non plus sur un bouton de manivelle, comme dans la plupart des petits moteurs de cette catégorie.

Sur l'arbre *C*, à l'intérieur du carter, est fixé un pignon *C'* qui engrène avec la roue *D* sur l'axe de laquelle se trouve la came de commande de la soupape dont *D'* est la tige.

Le moteur est suspendu au cadre de la bicyclette au moyen de deux brides *E* en fer méplat auxquelles il est fixé et qui sont elles-mêmes réunies au cadre par des colliers *F* et des boulons.

En dehors des brides, le réservoir à essence *G* est fixé au cadre supérieur par deux colliers *F'*. Il communique avec le carburateur *H* au moyen d'un tuyau flexible et d'un robinet *I*, et le carburateur est lui-même en communication avec l'air extérieur au moyen d'une trompe d'aspiration *J*.

L'allumage du moteur se fait par une magnéto à rupteur commandée par un pignon denté *K* fixé extérieurement sur l'axe de la roue intérieure *D*. Ce pignon est relié par une chaîne Galle *L* à un pignon semblable *M* calé sur l'arbre de la magnéto à rupteur *M'*. Cette dernière est fixée solidement sur les brides *E* au moyen d'un support *M*<sup>2</sup>.

*N* est le contact à la masse de la magnéto, et *O* le fil conducteur aboutissant à l'inflamateur *P*; *Q* est un rupteur ordinaire commandé par un système de leviers *R* et une came *S*.

L'avance à l'allumage se fait par le levier *T* qu'on actionne à distance au moyen d'un câble ou d'une transmission flexible *U*. Le lève-soupape *V*, articulé en *V*<sup>2</sup>, est, lui aussi, commandé par un câble *V'* aboutissant près de la poignée du guidon.

Enfin *X* est un graisseur et *Y* un silencieux de type quelconque. La tension de la courroie *Z* est réglée par un tendeur *Z'*. Cette courroie est entraînée par une poulie à double gorge 2, 3, fixée sur l'arbre qui porte le volant 4, suivant la vitesse qu'on veut obtenir.

RÉSUMÉ.

L'invention porte sur la disposition particulière des organes du moteur, facilement accessibles et commandés par des transmissions aboutissant à portée de la main; sur le mode d'attache de ce moteur à la partie avant du

cadre de la bicyclette; sur l'allumage par magnéto à rupteur qui n'a pas encore été réalisé sur des moteurs d'aussi petites dimensions; sur la marche à deux vitesses et sur l'attaque directe de l'arbre du moteur par rompu à grandes portées et non plus par simple bouton

de manivelle, comme cela s'est fait jusqu'à présent pour les moteurs de cette catégorie.

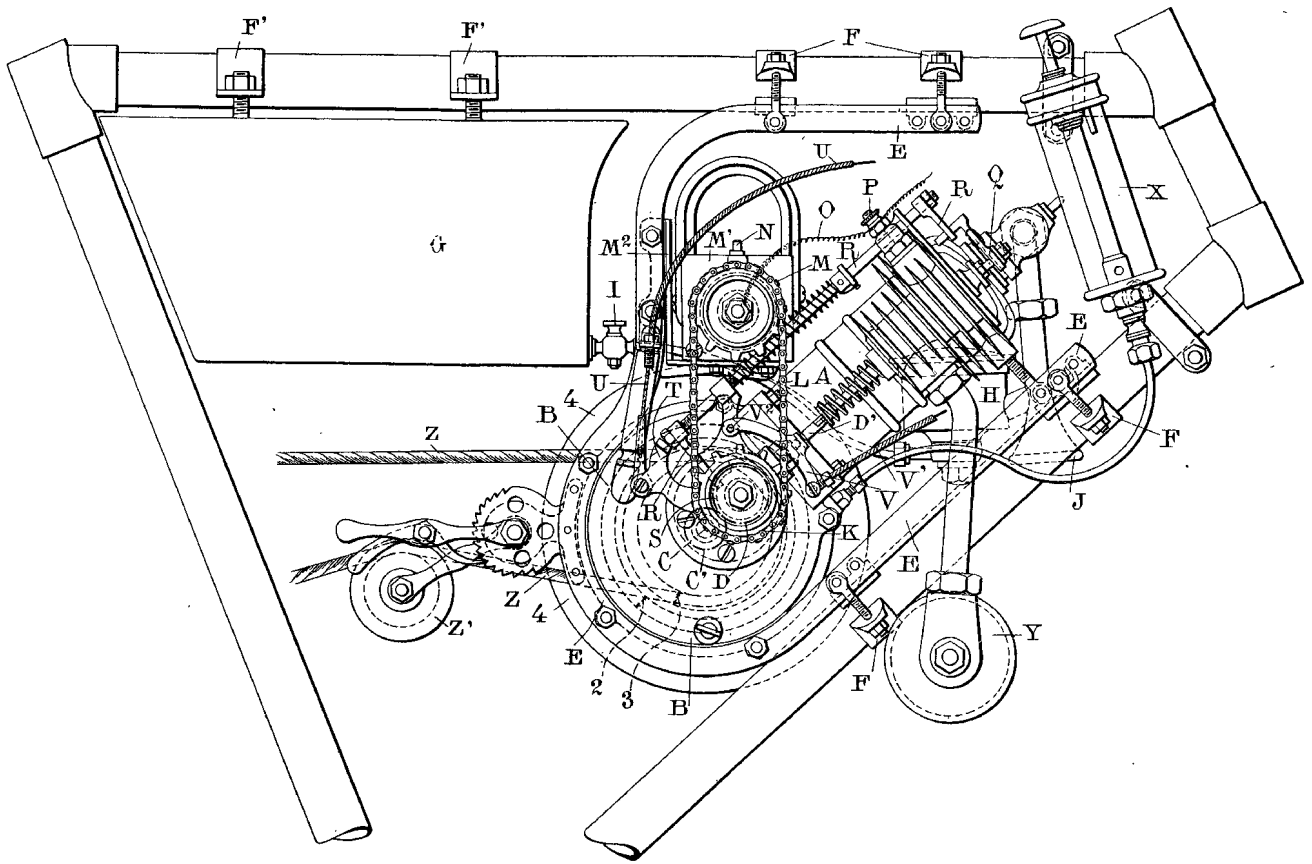
FRANCISQUE CROIZIER DE RONZIÈRE.

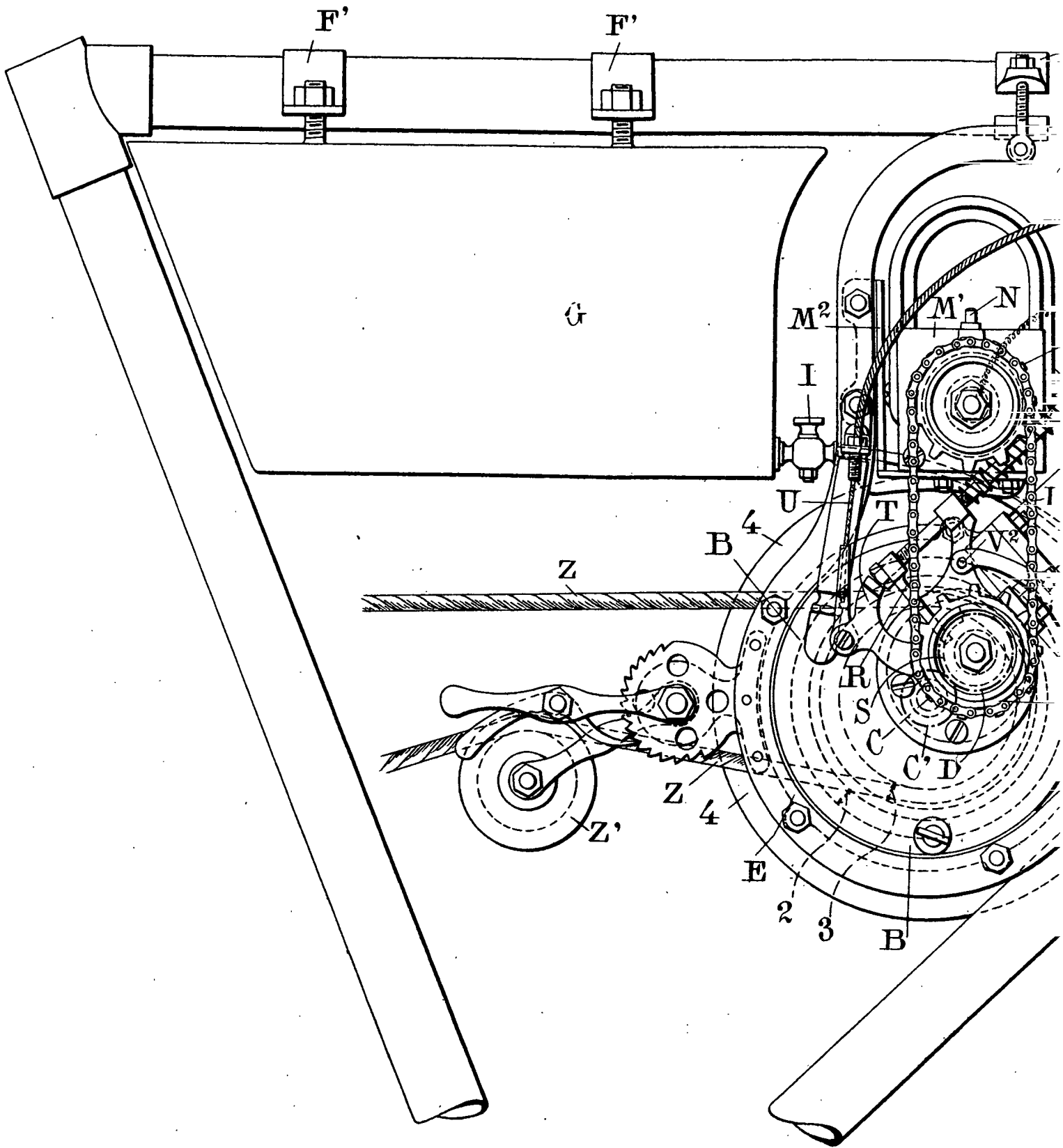
Par procuration :  
J. GERMAIN.

N° 365.454

M. Croizier de Ronzière

Pl. unique





Pl. unique

